

Le second sujet est celui du développement. Je n'ai guère besoin d'exposer devant cette assemblée notre engagement à l'égard du développement international. Je dirai seulement qu'il se manifeste par d'importantes contributions en espèces, en ressources humaines et en aide alimentaire aux programmes de développement des Nations Unies. La valeur de ces programmes est essentiellement admise et les efforts que l'ONU déploie pour le développement ont été largement reconnus. Toutefois, le seul grave reproche qu'on pourrait lui faire est le double emploi que l'on continue de constater au sein du système, mais il s'agit là d'un problème de gestion dont je parlerai plus en détail tout à l'heure.

Le troisième sujet est celui des droits de la personne. Le souci des droits de la personne reste la pierre angulaire de la politique étrangère du Canada. L'an dernier, un comité parlementaire mixte spécial sur les relations extérieures du Canada indiquait que la promotion des droits de la personne est l'expression vitale et naturelle, non seulement des valeurs canadiennes, mais aussi des valeurs universelles auxquelles, à l'instar des individus, tous les gouvernements adhèrent. Dans ce domaine, les réalisations des Nations Unies sont inégales. Des rapporteurs spéciaux ont été nommés dans quelques affaires importantes ou célèbres. Les processus d'enquête et de conciliation de l'Organisation ont été renforcés. Mais de nombreuses violations des droits de la personne ont été passées sous silence. Les efforts déployés pour s'y attaquer ont échoué sur le double écueil de la politique à deux poids, deux mesures, et de la souveraineté nationale. Le Canada voudrait voir de plus grands progrès réalisés dans ce domaine et fera tout ce qu'il peut à cette fin.

Je parlerai maintenant du thème général de nos discussions: Le système des Nations Unies à l'oeuvre. Les dures critiques dont a fait l'objet l'ONU ces dernières années, tant au sein de l'Assemblée générale qu'au sein des institutions spécialisées, ont entraîné ce que le secrétaire général a qualifié de crise du multilatéralisme. Ces critiques laissaient entendre que le système des Nations Unies ne fonctionnait pas. Heureusement, la plupart des États membres croient que l'organisation